



# Comité de Pilotage Site Natura 2000 Rivière Elorn

9 février 2012

Landivisiau

## La démarche Natura 2000

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Le contexte

- Constat de l'appauvrissement de la biodiversité au niveau mondial
- Convention de Rio en 1992 sur la diversité biologique
- Objectif 2010 : Stopper l'érosion de la biodiversité



## Natura 2000 : Un objectif

- Préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne
- Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des habitats et des espèces les plus menacés

# NATURA 2000: cadre réglementaire

## 2 directives :

- Directive Oiseaux 1979 (refonte en 2009)
- Directive Habitat 1992

(Intégrés dans le code de l'environnement, L et R 414....)

## 2 types de mesures :

- des mesures de protection générale sur les espèces (statut) >>> régime des espèces protégées
- un réseau cohérent d'espaces où s'applique une gestion conservatoire des espèces et des habitats



# La Directive Habitats

- Une liste de référence d'habitats.
- Une liste de référence d'espèces.
- Un processus de désignation d'espaces contenant ces habitats et ces espèces (ZSC).
- Une **obligation de résultats** concernant le maintien en bon état de conservation de ces habitats et des effectifs des espèces.
- La nécessité d'une étude d'impact spécifique dans les zones désignées.



# Les choix de la France sur le dispositif Natura 2000

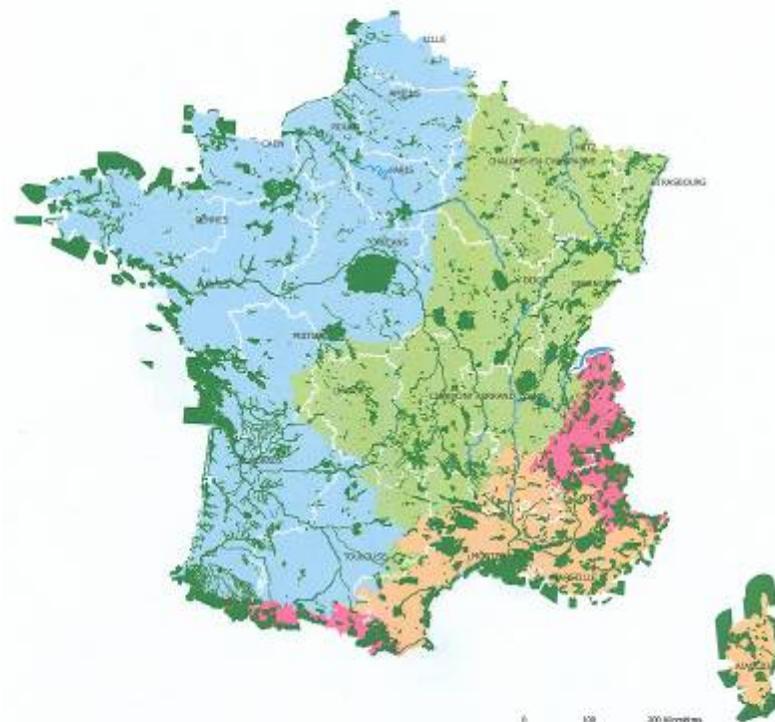
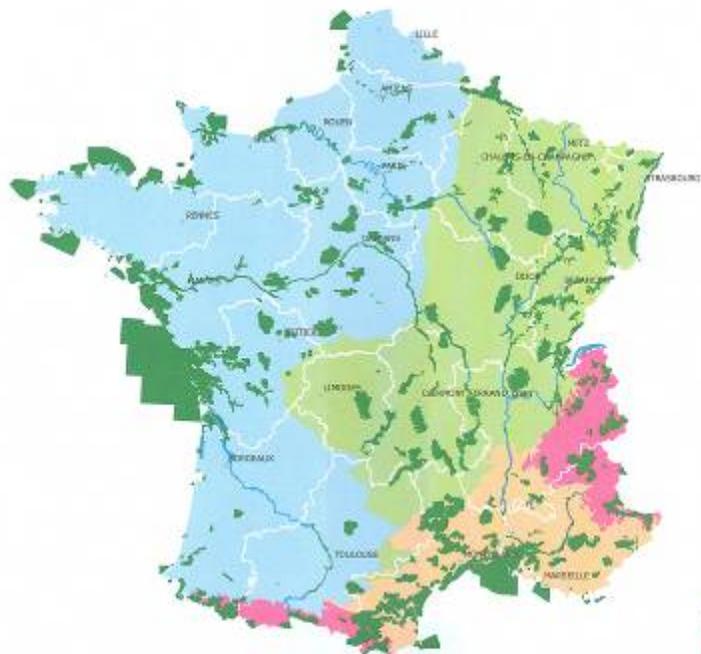
- Dispositif fondé sur le volontariat et la responsabilisation des acteurs
- 3 principes fondamentaux :
  1. Transparence et **concertation**
  2. Privilégier la gestion contractuelle
  3. Prise en compte dans les politiques publiques

# Le réseau Natura 2000 en France

12,5 % du territoire terrestre

- 6.9 M ha terrestre (88 000 ha Bzh = 3,5%)

- 4 M ha marins (662 000 ha Bzh)



*Directive « Oiseaux » :*

- 382 zones de protection spéciale (ZPS)
- 4,3 M ha terrestre
- 3,4 M ha marin

*Directive « Habitats faune flore » :*

- 1368 sites d'importance communautaire (pSIC-SIC)
- 4,6 M ha terrestre
- 2,7 M ha marin

# Les fondamentaux

**Le comité de pilotage (*Copi*)**

**L'opérateur**

**Le document d'objectifs (*Docob*)**

**Les contrats et chartes Natura 2000**

**Les études d'incidences Natura 2000**



Merci pour votre attention

